



La flamme des solidarités, notre meilleur héritage olympique !

📅 Publié le 19 septembre 2024

👤 De Uniopss

SANTÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO NATIONALE



L'Uniopss a tenu, le 18 septembre, sa traditionnelle conférence de presse de rentrée sociale. Une occasion pour les représentants de l'Union de rappeler la situation de plus en plus difficile des acteurs des solidarités et d'appeler à mobilisation...

Lors des Jeux olympiques et paralympiques, les Français ont pris conscience qu'ensemble, ils étaient en capacité de mener des projets fédérateurs, solidaires et ambitieux. Le nouveau gouvernement saura-t-il s'appuyer sur cette dynamique et mettre les solidarités en première ligne, à la fois pour

répondre aux vulnérabilités de l'existence et comme moyen de faire reculer la défiance et le repli sur soi ? Telle est la question posée par l'Uniopss lors de cette conférence de presse qui accompagnait la sortie du « Document de rentrée sociale 2024-2025 », publication de référence proposant un regard transversal sur l'actualité et l'évolution des politiques publiques dans les champs de la santé et de la solidarité.

Car en cette rentrée, l'inquiétude des acteurs de la solidarité ne cesse de grandir. Depuis la dissolution décidée au début de l'été, « une apesanteur politique entraîne une absence complète, depuis de longs mois maintenant, de toute co-construction de politiques publiques dont les secteurs des solidarités et de la santé ont pourtant besoin » a affirmé Daniel Goldberg, président de l'Uniopss dans ses propos introductifs. « C'est encore le cas, concernant les arbitrages, en grande masse, des PLF et PLFSS 2025 qui n'auront jamais été aussi peu discutés en amont. »

S'ajoute à ce constat une situation financière du pays dégradée où la manière de sortir de l'état de la dette conditionnera évidemment les politiques publiques. Du point de vue de l'Uniopss, tous les discours sur la maîtrise des finances publiques seront « entendables » s'ils sont assortis des moyens d'éviter une nouvelle dislocation sociale. Partant de ce constat, « investir massivement pour répondre à l'accompagnement des vulnérabilités de tous les âges de la vie est un choix durable », a affirmé Daniel Goldberg. Celui-ci appelle donc à un débat national sur les solidarités, pour sortir aussi des jeux d'acteurs délégués et des renvois de responsabilité entre l'Etat, les départements et les régions.

Il a, pour illustrer ses propos, rappelé la problématique de financement des revalorisations des « Oubliés du Ségur », « la marque d'un système qui ne fonctionne pas et dont les personnes vulnérables elles-mêmes sont les premières victimes, à la suite des professionnels et de nos structures. » Mais il a aussi souligné l'importance de mettre en place un ensemble de mesures nécessaires. Il a ainsi plaidé pour la construction d'une véritable 5e branche pour l'autonomie, dans laquelle les services publics départementaux de l'autonomie seraient les lieux d'élaboration de l'offre d'accompagnement dans tous les territoires, ainsi que pour la mise en œuvre de la réforme du RSA et des ESAT, sans oublier la création attendue du service public de la petite enfance. Selon lui, la publication récente du dernier ouvrage de Victor Castanet, « Les

ogres », rappelle l'importance, face aux dérives du secteur privé lucratif, de réguler le secteur des vulnérabilités.

Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, est quant à lui revenu sur la situation de plus en plus intenable vécue par les acteurs associatifs des solidarités, confrontés à une pénurie croissante de main d'œuvre. « Nous commençons à atteindre un point de non-retour » a-t-il affirmé, en appelant notamment à la mise en œuvre des préconisations du Livre blanc du travail social, en matière de formation, de parcours et de qualité de vie au travail. Il a aussi évoqué la situation financière des associations qui pourrait conduire à des fermetures pures et simples d'établissement et de services. « Toutes les associations ne meurent pas, mais toutes sont touchées. »

Directrice du développement et de l'offre de services d'APF France handicap, Séverine Ragon est venue illustrer ces propos. À l'instar de l'ensemble des acteurs associatifs des secteurs médico-social, social et de la santé, les établissements et services d'APF France handicap sont confrontés à des tensions budgétaires structurelles inédites, fragilisant leurs équations économiques. APF France handicap refuse de voir la qualité de l'accompagnement devenir une variable d'ajustement budgétaire.

Dans ces temps de crises et d'impasses, Daniel Goldberg appelle les associations à faire front commun. C'est tout l'objet du Comité national permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé, créé à l'initiative de l'Uniopss et qui devrait formuler plusieurs propositions en ce sens dans les prochaines semaines.

Contact presse

Valerie Mercadal

01 53 36 35 06

vmercadal@uniopss.asso.fr

Communiqué de presse du 18/09/2024

Numéro de fiche

112.34 Ko